

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 16 mai 2005 à 20h00, à laquelle sont présents:

- M. Serge Labonté, conseiller
- M. Serge Simard, conseiller
- M. Jean-Martin Cliche, conseiller
- M. Yvan Larouche, conseiller
- Mme Claudine Paré, conseillère

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : M. Jean-Robert Fortin, conseiller

2677-160505 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item « Sujets à ajouter » demeure ouvert pour la présente séance.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

Les sujets traités sont :

- . Chaîne de rue (rue St-Louis)
- . Installation d'une clôture (distance de la rue)

CORRESPONDANCE

- . **VÉLIRIUM**
 - . Demande d'autorisation spéciale vendredi le 24 juin 2005

2678-160505 **RÉSOLUTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'autoriser la présentation de spectacles musicaux et d'animations diverses entre 20h00 le 23 juin et 08h00 le 24 juin, le tout conformément à la réglementation en vigueur.

- . **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**
 - . L'Avenir des cours municipales
- . **CROIX ROUGE**
 - . Je pense à toi

RAPPORTS

- . C.C.U.
- . Procès-verbal du 10 mai 2005

2679-160505 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AVRIL 2005**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 avril 2005.

2680-160505 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

. Numéros 500590 à 500615	41 595.17 \$
. Numéros 500616 à 500649	65 300.25 \$

2681-160505 **DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'approuver la destruction des documents mentionnés ci-dessous et ce, suivant le calendrier de conservation :

- Factures 1997-1998
- Mutations 1988 à 1998
- Comptes de banque de 1993 à 1998
- Chèques 1997-1998

- Journaux comptables 1997
 - Journal des achats
 - Journal des déboursés
 - Journal général
 - Journal de la paie

- Comptabilité de l'Assainissement des eaux de 1997

- Comptes de taxes foncières et locatives de 1989 à 1990
- Comptes de taxes foncières de 1993 à 1998

2682-160505 **TRANSPORT AUTOBUS - CAMP D'ÉTÉ**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que la Ville de Beaupré retienne les services de « Tours Côte de Beaupré MSA », comme 2e autobus, pour faire le transport des enfants au camp d'été, pour la période du 4 juillet au 12 août 2005 au coût de 225,00 \$ par jour plus les taxes applicables.

2683-160505 **CHAUFFEUR D'AUTOBUS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de procéder à l'embauche de M. Patrick Saillant à titre de chauffeur d'autobus au tarif de 12,00 \$/heure.

2684-160505 **ADJUDICATION DES SOUMISSIONS – CROIX DE BEAUPRÉ**

Considérant la demande de soumission sur invitation pour l'acquisition et l'installation d'un système d'éclairage pour la Croix de Beupré;

Considérant qu'une seule soumission a été reçue de :

Rober Gingras Inc. 64 485.32 \$

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'octroyer le contrat à « Robert Gingras Inc. » au montant de 64 485.32 \$ incluant les taxes.

2685-160505 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 1044**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'adopter le règlement No 1044 intitulé « *Règlement modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.A.) et portant le numéro 972 pour : assujettir à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, toute demande de permis de construction et de rénovation extérieure comprise dans la zone 63-H.* »

2686-160505 **RAYMOND LAROUCHE**

Attendu que M. Raymond Larouche, propriétaire de l'immeuble sis au 251, rue St-Jean-Baptiste, a fait préparer un certificat de localisation de sa propriété par l'arpenteur-géomètre Yvon Létouneau.

Attendu que l'arpenteur-géomètre a informé le service d'urbanisme que la rue St-Jean-Baptiste n'a pas de titre et que l'emprise de la rue passe dans la remise (sur dalle de béton) de M. Larouche;

Attendu qu'il y aurait lieu de faire cadastrer la rue St-Jean-Baptiste et d'établir un procès-verbal de bornage afin de régulariser la situation;

Attendu que l'arpenteur-géomètre Yvon Létourneau a déposé, à la demande du service d'urbanisme, une offre de service pour le travail d'arpentage à être effectué;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et unanimement résolu :

- a) de mandater M. Yvon Létourneau, arpenteur-géomètre afin de cadastrer la rue St-Jean-Baptiste et de préparer tous les documents nécessaires à cet effet;
- b) d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires.

2687-160505 **HABITATION BOIVIN-PROJET DE CONSTRUCTION - VAL DES NEIGES**

Attendu que les Habitations Boivin ont déposé un nouveau plan d'implantation et de construction sur le lot 692-8 dans le développement Domaine Val-des-Neiges;

Attendu qu'en vertu du règlement numéro 972 le projet est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que les membres du comité ont analysé les plans déposés suivant les

dispositions du règlement numéro 972;

Attendu que les membres du comité sont d'avis que le projet est conforme à la réglementation d'urbanisme, sauf la distance entre les unités 3 et 4 qui devra être de 6 mètres au lieu de 3;

Attendu que les membres du comité sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères contenus dans le règlement numéro 972;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement d'approuver le projet de construction sur le lot 692-8 suivant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme.

2688-160505 **BARRIÈRE – MUR DE SOUTÈNEMENT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Martin Cliche et résolu unanimement de faire poser une clôture le long du Centre Communautaire suite aux travaux effectués au mur de soutènement.

2689-160505 **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le schéma de couverture de risques incendie – plan de mise en œuvre 2005 à 2010 tel que présenté par la MRC de la Côte-de-Beaupré.

2690-160505 **EMBAUCHE DE POMPIERS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de procéder à l'embauche de dix (10) pompiers volontaires soit :

- M. Denis Sutton
- M. Frédéric Harvey
- M. Sylvain Racine
- M. Éric Paquet
- M. Marc-Olivier Chouinard
- M. Guillaume Renaud
- Mme Laurie Normand
- M. Éric Godin
- M. Yves Blouin
- M. Daniel Johnson

2691-160505 **NOMINATION DE M. WILLY CHAN KANG**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de demander à M. Willy Chan Kang de remplacer M. Claude Gilles pendant son congé de maladie à titre de « Chef d'équipe technicien opérateur assainissement » et de le rémunérer au tarif horaire de M. Gilles.

2692-160505 **SURVEILLANT TECHNICIEN EN LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de procéder à l'embauche d'un surveillant technicien en loisirs pour la période du 13 juin au 3 septembre 2005.

2693-160505 **ENTENTE POUR L'UTILISATION DES TERRAINS DE SOCCER**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser M. Henri Cloutier, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer une entente avec la Commission Scolaire des Premières Seigneuries et le Club de Soccer Coste des Beaux Prés Isle d'Orléans relativement à l'utilisation des terrains de soccer de l'École secondaire Mont Sainte-Anne.

2694-160505 **CAMP D'ÉTÉ – EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de faire l'embauche du personnel suivant pour le camp d'été, année 2005 :

- Une (1) directrice : Mélina Bouffard
- Un adjoints à la directrice : Maxime Lefrançois
- Moniteurs, monitrices

PÉRIODE DE QUESTIONS # 2

- . Aucune

2695-160505 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 40.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe